

Rubrique: Economie, travail et éducation
Sous-rubrique: Autorisation hôtellerie et restauration
Date de publication: KABVS 24.04.2026
Visible par le public jusqu'au: 24.05.2026
Numéro de publication: AR-VS05-0000002574

Entité de publication



Commune de Nendaz, Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Gaëlle Roulland, Nendaz

Bénéficiaire de l'autorisation

Madame Gaëlle Roulland
Domicile:
Chemin du Praplan 14
1997 Haute-Nendaz

Informations sur les locaux de l'organisation concernée

Etablissement public
Adresse, lieu: Route des Ecluses 28, 1997 Haute-Nendaz
Parcelle N°285
Plan N°5
Lieu-dit: Les Ecluses

Contenu de l'avis et nom de l'enseigne

Enseigne : La Cabane
Heures d'ouverture : de 11h00 à 00h00
Jours d'ouverture : 7/7
Début de l'activité : Dès la délivrance de l'autorisation d'exploiter

Description de la prestation de services

Vente de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Nendaz porte à la connaissance du public que Madame Roulland Gaëlle, domiciliée au chemin du Praplan 14, 1997 Haute-Nendaz, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des oppositions à l'encontre de cette demande peuvent les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai

30 jours
Expiration du délai: 24.05.2026